Fech'Infos

Bulletin d'Informations Municipales de Féchain Mai 2018

Une bonne et une moins bonne nouvelle

C'est ça la vie d'un village, une vie rythmée par des satisfactions et des déceptions, voire de grosses contrariétés.

Commençons par la bonne nouvelle : Enfin le projet d'un futur lotissement prend forme dans la mesure où un aménageur foncier a signé la promesse d'achat d'une parcelle de 5 hectares, parcelle identifiée dans notre Plan Local d'Urbanisme en tant que future zone à urbaniser.

Sachant que le SCOT du Grand Douaisis nous impose 17 logements à l'hectare (dont 20% de locatifs) je vous laisse le soin de faire la multiplication… !

Oui, c'est une excellente nouvelle.

Pour nos écoles, bien sûr mais surtout pour notre commune qui est en baisse démographique depuis de nombreuses années et qui est confrontée à un vieillissement de notre population, les 45-60 ans étant les plus nombreux.

La mauvaise nouvelle, c'est notre beau projet qui a pris du plomb dans l'aile avec une décision de l'Architecte des Bâtiments de France.

Nous souhaitions démolir les quatre anciens logements de fonction situés devant la cour de l'école élémentaire pour y aménager un dépose-minute pour nos écoliers, ce qui, pour nous, était une bonne solution dans le cadre de la sécurité des enfants et des parents.

Non, nous ne pourrons pas !

Ou du moins nous pourrons démolir dans la mesure où nous construirons un nouveau bâtiment (qui abritera le restaurant scolaire) au même endroit et à deux niveaux… !

L'argumentation des ABF ? il faut conserver des immeubles en front à rue…

Décision difficile à admettre pour vos élus dans la mesure où elle conduit surtout à un surcoût du projet de plus de 10%, surcoût qui nuit à l'équilibre financier de l'opération.

Aussi, afin que ce beau projet aboutisse sans nuire à la santé financière de notre commune, il a donc été décidé de phaser le projet en deux opérations décalées de 3 ans.

La première (2019-2020) concernera la bibliothèque, les salles pour les activités périscolaires ainsi que l'aménagement du parking.

La seconde concernera le restaurant scolaire en 2022-2023.

Dommage pour nos écoliers qui devront attendre quelques années de plus.

Je profite de cet éditorial pour remercier Monsieur le Sous-Préfet qui est venu passer deux heures en mairie ce 13 mars afin de trouver une solution en présence de la représentante des ABF.

Je vous souhaite un bel été.

Votre maire
Alain WALLART

Cérémonie des vœux
du 14 janvier 2018

Extraits du discours de Monsieur le Maire

Vous vous demandez depuis votre entrée dans cette salle ce que signifie ce gros chiffre inscrit sur cette bâche avec ce moins, ce gros moins.

-640 222 euros !

C'est tout simplement en cumul ce que la commune de Féchain a perdu en dotations d'Etat depuis 2013, soit quatre ans.

En 2013, les dotations d'Etat représentaient plus de 25% de nos recettes de fonctionnement.

En 2017, elles sont inférieures à 12%. Moins 13%. **Enorme !**

Et s'il fallait compenser par une hausse des impôts locaux, il faudrait augmenter ceux-ci de 61%, soit 9 points, ce qui fait une moyenne de plus de 300 € par ménage.

Plus que les économies demandées, c'est le manque de concertation, de considération, de dialogue et même de respect pour le travail des élus locaux qui me heurte.

Pas étonnant que 74% des maires estiment que la principale difficulté est le manque de moyens financiers.

J'ouvrirai une première parenthèse plus calme en remerciant la CAD qui a bien compris le désarroi des petites communes et qui, à son niveau et avec ses moyens, a décidé de compenser en partie les pertes financières vertigineuses que nous inflige l'Etat.

Jusqu'à présent, la CAD, pour la commune de Féchain, c'était 98 395 € d'aides par an avec le Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire (le FCIS) avec le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (le FPIC) et avec la Dotation de Solidarité Communautaire (la DSC).

Ces 3 subventions vont grimper en 2018 pour atteindre un montant total annuel de 131 201 €, soit une augmentation annuelle pour Féchain de 32 806 €. **+33,34 %.**

J'ajouterai à cela que la baisse de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle que va subir la CAD sera sans répercussion pour les communes, baisse estimée à 7% par an (pour Féchain, c'est 26 000 € que la CAD prendra à sa charge)

Non content de nous assassiner financièrement, on nous colle aussi des normes à respecter qui nous obligent à investir. Exemple : 600 000 euros en 6 ans pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public.

Et, cerise sur le gâteau, lorsque nous avons économisé suffisamment pour réaliser un beau projet, le plus beau projet de ces 22 dernières années, alors que nous sommes enfin prêts, après avoir sélectionné le cabinet d'architecte, après avoir déjà dépensé 90 000 euros en frais d'étude, **patatras**, un service de l'Etat fait tout pour anéantir ce beau projet.

Lorsque je dis service de l'Etat, il s'agit en l'occurrence des Bâtiments de France qui ne souhaitent pas la démolition des quatre anciens logements de fonction, anciens bâtiments vétustes situés en front à rue, face à la cour de l'école élémentaire, à l'endroit où nous devions installer un restaurant scolaire et un dépose minute, équipement qui aurait grandement favorisé la circulation des véhicules lors de l'entrée et la sortie des écoliers.

De plus, comment restaurer ces bâtiments insalubres, à quel coût ? comment résoudre le problème de l'accessibilité sachant qu'il y a un étage qui est pour nous inutile, deux marches en façade et que le trottoir est étroit ?

Comment bien l'isoler sachant que notre souhait est de construire des équipements le moins énergivores possible.

Mesdames, messieurs, 2017 n'est donc pas un grand millésime pour notre commune.

Cependant, pour autant, celle-ci poursuivra son chemin en 2018 avec un enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.

Dépenser raisonnablement tout en privilégiant les travaux qui génèrent des économies au budget fonctionnement, telle a été notre ligne de conduite lorsque nous avons voté le budget 2017.

La rénovation de notre éclairage public a donc été notre plus grosse dépense.

206 points lumineux ont donc été équipés d'ampoules leds, beaucoup moins énergivores, dans le but de baisser la consommation d'au moins 50%, 206 points lumineux qui représentent les 2/3 de notre parc d'éclairage.

Avec le remplacement de plusieurs armoires électriques, c'est un investissement qui est certes de 122 505 euros HT mais qui, finalement, subventions déduites, ne coûtera que 8 874 euros à notre collectivité.

C'est donc une excellente opération.

Nous avons également investi dans l'achat d'un fourgon pour 23 544 euros, équipement indispensable à nos services techniques.

7 880 euros ont été investis pour 10 cavurnes au cimetière, un cimetière qui, avec le columbarium et le reposoir, répond désormais à toutes les demandes.

Des travaux de renforcement du réseau électrique rue Volckcrick ont été financés à hauteur de 17 709 euros.

Un grand merci à notre service technique qui a procédé à la réfection d'une partie de la clôture du stade Flamenbaum (3 127 euros) et qui, depuis un certain temps, procède à la réfection et à l'aménagement de l'immeuble 7 rue Louis Chantreau qui fera l'objet d'un échange avec le Diocèse.

Le travail effectué dans ce bâtiment est remarquable et nous avons la chance à Féchain de disposer d'une équipe dont les compétences ne sont plus à démontrer, il faut le souligner.

Nous aurions pu aussi en 2017 investir dans des travaux de mise en accessibilité et sécurité de la mairie mais le dossier a pris du retard dans la mesure où les préconisations de la commission de sécurité ont quelque peu chahuter le dépôt du permis de construire, permis de construire qui a également été examiné par les ABF qui, évidemment, ont trouvé quelque chose à redire.

Ainsi, l'extension qui était prévue en bois devra se faire en briques sombres…

Résultat : beaucoup de retard et une facture qui risque de s'alourdir.

Pour cette opération, nous avions budgétisé 200 000 euros mais je crains que ce ne soit pas suffisant.

Je précise également qu'une partie de la dépense est liée à l'amélioration de l'accueil, ce qui justifie le montant élevé des travaux.

Mesdames, messieurs, vous en conviendrez, un bilan d'une année municipale ne se résume pas à l'application stricte d'un budget, heureusement.

C'est aussi des prises de décision dont l'objectif premier est d'améliorer le fonctionnement de la collectivité, c'est encore d'améliorer la qualité de vie de nos administrés et de leur rendre un maximum de services.

Ainsi, on ne peut que se réjouir de la création d'une MSAP dans les bureaux de Poste de Féchain.

Cette Maison des Services au Public, inaugurée le 16 mars, est un plus pour notre collectivité.

Non seulement, elle conforte l'existence d'un bureau de Poste dans notre commune mais de plus, par le biais de conventionnement, elle offre à des partenaires tels que la MSA, Pôle Emploi et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de se rapprocher des citoyens en demande d'information et de conseil.

C'est un service de proximité qui ne demande qu'à évoluer avec d'autres partenaires.

On se réjouira aussi des travaux colossaux qui sont en fin d'achèvement à la Maison d'Accueil Spécialisé. Plus de 11 millions de travaux pour cette nouvelle MAS qui accueillera 50 résidants.

Après de longues années d'attente, on se réjouira enfin de l'existence d'un béguinage sur notre commune.

Nous avons la chance à Féchain de disposer d'un tissu associatif dense, diversifié et en bonne santé.

Je l'ai dit à maintes reprises et je le redirai encore : sans association, une commune est une commune morte et on a beau bien gérer, si les bénévoles manquent, c'est la vie de la commune qui en pâtit.

Heureusement, à Féchain, ce n'est toujours pas le cas et c'est sans hésitation que le conseil municipal a voté, lors du vote du dernier budget, sans soustraction et sans hésitation, une enveloppe de 36 000 euros pour le fonctionnement de nos associations et ce, malgré ce gros chiffre négatif inscrit en grand derrière moi.

C'est dire si nous tenons à nos 21 associations, des associations qui nous ont donné, une fois de plus, beaucoup de satisfaction lors de cette année écoulée.

J'aurai pu ici énumérer une longue liste de ces moments de satisfaction, j'en retiendrai trois sélectionnés par le fait qu'ils attirent un large public, beaucoup de participants et par le fait que ces manifestations ne sont pas monnaie courante dans les villages de notre territoire.

D'abord, le rassemblement des 2cv, autres voitures anciennes et l'exposition multi-modélisme qui s'est déroulé le week-end du 17 juin sur l'espace sportif Marcel Bléquy.

Ce 3ème rassemblement qui a bénéficié, il est vrai, d'une météo des plus clémentes, a attiré bon nombre de participants et surtout un public conquis par ces passionnés de la voiture ancienne et du modélisme.

Une manifestation originale qui ne demande qu'à perdurer.

Et puis, bien sûr, le dimanche 26 novembre, c'était le 22ème cross de la Sensée, épreuve disputée sous le label régional et challenge Ch'ti Cross Tour, épreuve sportive au rayonnement qui dépasse largement les frontières du Douaisis et du Cambrésis.

600 participants, jeunes et moins jeunes, pendant deux bonnes heures, ont ainsi foulé le stade Flamenbaum et ses abords pour se retrouver ensuite rassemblés afin de profiter d'une superbe tombola.

Beaucoup de mobilisation des élus et des adhérents du FAC pour ce moment fort dans la vie de notre belle commune.

Et enfin, troisième événement, la randonnée du Féch'Bike qui a réuni 381 participants, vététistes et marcheurs.

Une organisation professionnelle, sans incident, avec de belles récompenses dont un VTT offert par le café « Le Chantilly ».

Encore merci à toutes les associations de Féchain pour tout ce qu'elles nous apportent.

Merci à Jean-Paul, l'éducateur emblématique du Judo Club de Féchain qui, lors du goûter de Noël du club, est venu spontanément me dire : «Encore merci Monsieur le Maire, c'est grâce au Dojo que nous avons d'excellents résultats».

Ce sont des paroles qui nous touchent, nous élus féchinois et ça nous motive.

En 2017, il y a eu une nouveauté, une expérimentation plutôt, expérimentation souhaitée, voire imposée pour des raisons strictement de sécurité, c'est le vide-grenier qui a pris ses quartiers dans la zone résidentielle de la commune.

Alors, comme je l'ai souligné dans notre bulletin municipal, le bilan est mitigé avec du positif et du négatif, mais je pense que le positif l'emporte largement.

Le négatif, c'est que nous avons perdu beaucoup de brocanteurs du fait que le stationnement des véhicules était interdit sur les emplacements, sécurité oblige.

Le négatif, c'est qu'il aurait fallu au moins un stand de restauration sur le champ de foire, j'ai reçu plusieurs demandes de brocanteurs et promeneurs à ce sujet.

Dernier point négatif, c'est tout simplement que la sécurité a un coût non négligeable.

Le positif, c'est que, effectivement, c'était un vrai vide-grenier dans une zone très aérée et très agréable avec des chineurs et brocanteurs, pour la plupart, ravis de s'être déplacés.

Nous reconduirons donc l'opération ce 19 août.

Ajoutons à cela que la course du lendemain a pu avoir lieu grâce au cyclo club d'Haveluy et à la persévérance d'Italo Lecci, notre ami Italo qui a su braver les interdictions et convaincre les pouvoirs publics.

L'animation dans notre village, c'est aussi tout ce qui tourne autour du centre socioculturel géré par le SIRA.

Le SIRA existe toujours pour le bien des 15 communes qui le composent, alors sachons l'utiliser.

Et, à Féchain, nous en profitons.

Quand je dis NOUS, je pense aussi à nos écoles qui ont compris l'intérêt d'utiliser ce bel outil qu'est cette belle structure, sociale et culturelle.

Les actions sont de qualité, l'encadrement l'est aussi. Que du positif.

La commune en profite également, même si on peut déplorer régulièrement, lors des spectacles, une faible mobilisation des féchinois.

Nous l'avons malheureusement encore constaté lors de la prestation des « Américan Songues » les ex-Chti-Lyrics à la salle Cavro le 15 septembre.

Tant pis. En tout cas, ceux qui sont venus se sont bien marrés.

Tant pis pour les féchinois, jeunes en particulier, qui ne sont pas venus à la salle des sports ce 21 octobre assister à la compétition de danse Hip Hop, spectacle haut en couleur organisé par le SIRA et la compagnie Niya.

Nous y avons vu les meilleurs danseurs de la scène internationale de cette danse issue de la culture urbaine.

Face à un jury international d'exception, reconnu dans le milieu de la danse tant par son palmarès que son expérience, 8 groupes, venus des quatre coins de la France, se sont affrontés dans une ambiance chaleureuse, familiale et conviviale.

Les 18 113 euros que nous avons versés au SIRA en 2017 sont donc largement justifiés.

Mesdames, messieurs, vous le constatez, tout est fait pour que notre beau village reste bien vivant, et ce, malgré la cure d'amaigrissement que nous font subir depuis un certain temps les différents gouvernements.

En 2018, l'équipe municipale, dans son ensemble, saura relever les défis qui nous attendent.

Le premier défi sera certainement de trouver une issue favorable au gros projet plombé par les désirs incompréhensibles des ABF et la réunion que nous aurons bientôt avec Monsieur le Sous-Préfet à ce sujet sera déterminante.

L'incertitude concerne surtout le futur restaurant scolaire.

Aussi, que nos 6 bénévoles de la bibliothèque se rassurent, le futur bâtiment abritant cette structure se fera quelle que soit l'issue de cet entretien.

Parce qu'à Féchain, la bibliothèque, ça fonctionne bien et ça doit continuer à bien fonctionner.

5030 livres ont été prêtés en 2017 pour 300 lecteurs inscrits. 2300 fois ces lecteurs ont franchi la porte de notre bibliothèque et 20 animations ont eu lieu.

Les deux Madeleine, Marie-José, Bernadette, Dominique, Eugène et Christine ont ainsi passé pas moins de 616 heures à animer cet équipement culturel municipal.

Ils méritent nos encouragements, ils méritent nos applaudissements.

Ils méritent surtout une belle bibliothèque, ils l'auront.

Cette année, nous aurons aussi à travailler sur les aménagements de sécurité que nous souhaitons mettre en place dans la traversée de notre commune.

Ne pas faire n'importe quoi, c'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a missionné en décembre un cabinet d'étude très compétent afin de piloter le dossier et de le mener à son terme.

Le second gros défi sera d'équilibrer notre budget tout en préservant les économies que nous avons réalisées dans le cadre du financement de notre futur espace culturel et périscolaire.

Aujourd'hui, c'est ça la gestion d'une commune.

Plus question de faire des projets à long terme, on prend connaissance du compte administratif, on attend de connaître les dotations de l'Etat et après on voit ce qu'on peut dépenser.

En 2018, la CAD, qui exerce la compétence « gestion des eaux pluviales » procédera rue Pierre Bochu à l'implantation de puits d'infiltration comme cela a été fait dans les rues du stade, rue Hubert Raout et rue du 8 mai.

C'est une bonne chose pour le bas de Féchain qui avait à gérer des moments difficiles lors de fortes pluies.

Et puis, vous le savez tous, 2018 est une année particulière.

1918 – 2018, nous fêtons cette année le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, celle qui a fait des millions de victimes.

Alors, bien sûr, il nous faut commémorer un tel événement, mais alors que bon nombre de communes françaises se préparent à un dimanche 11 novembre grandiose, nous, à Féchain, on s'est dit qu'il était plus judicieux de fêter la libération de notre village.

Notre commune a été libérée par des canadiens en octobre 1918.

Aussi, le week-end du 13 octobre nous allons mettre les petits plats dans les grands et faire en sorte qu'on se souviendra longtemps de cette commémoration.

Pour réussir cette manifestation, il nous faut évidemment des sous et des bras.

Alors, bien sûr, un budget a été établi et la commune se devait de subventionner les différentes actions qui seront mises en place.

Cependant, je voudrais ici saluer l'opiniâtreté de Michel, notre président de l'association des Anciens Combattants de Féchain, qui s'est démené pour que cet événement reçoive le label de la Mission du Centenaire.

Mes chers amis, la réussite de cette grande manifestation sera donc mon premier vœu en ce début d'année.

A Féchain, vous avez la chance de disposer d'une équipe de 19 élus unis. Par les temps qui courent, c'est important. Ne l'oublions pas.

Visite
à la bibliothèque

Les résidents du béguinage ont rendu une visite à la bibliothèque

Infos
de nos bibliothécaires

Grâce aux dons de nos lecteurs, la Bibliothèque met à votre disposition un présentoir de revues et de livres dans le couloir de ses locaux, au niveau des «Restos du Cœur».

Ces livres, sont à la disposition de tous et vous pouvez les garder ou les échanger durant les heures d'ouverture des «Restos du Cœur» ou de la Bibliothèque.

Toutefois, n'ayez pas peur de longer le couloir pour venir visiter la Bibliothèque…

Ces dames vous accueilleront avec plaisir

Le prêt des livres est gratuit.

Soirée
Pyjama

La soirée «pyjam» de la bibliothèque s'est déroulée le samedi 14 octobre en deux sessions par groupe de 8 enfants.

Les maternelles puis les CP, sont venus découvrir le «Conte Hansel et Gretel».

«Cornebidouille» est venue à la rencontre des CE1 et CE2.

Après avoir rampé dans le tunnel, tout ce petit monde en pyjama s'est retrouvé dans un décor mystérieux parsemé d'étoiles et douillettement installé autour de Christine et Marie-Jo.

Ils ont sagement écouté la triste aventure de ces pauvres enfants piégés par la méchante sorcière.

Pour les récompenser, ils ont pu déguster la bonne soupe de « Cornebidouille » avant de rejoindre leurs parents.

Le béguinage
«Les Chênes» à la salle des Associations

Floralys
L'intelligence du cœur

Le 11 octobre, sous la houlette de la béguine Nathalie Lefebvre avec le partenariat des «Floralys», un groupe de résidents provenant d'autres béguinages de la région a été invité à une promenade musicale à travers la chanson française.

Avec comme animateur, le bien nommé «Léo DEFRANCE», accordéoniste-chanteur, digne héritier des artistes de rue, ce sont pas moins de 83 résidents qui ont passé un excellent après-midi et qui, unanimement, ont demandé à reproduire ces animations.

Ceux-ci venaient des béguinages de : Waziers, Proville, Neuville St Rémy, Arleux, Cantin, Raches, Lauwin-Planque, Raimbeaucourt, Lambres les Douai, Brebières.

Le Père Noël
est venu à la bibliothèque.

Il avait besoin des «petits lutins» qui l'attendaient impatiemment !!!

Sans eux, il n'aurait jamais retrouvé les jouets qu'il avait perdus !!! Son sac était troué…

Ils l'ont aidé à le recoudre et lui ont recommandé de faire très attention !!!

Car il ne fallait pas oublier les autres petits enfants. Maintenant, même les Pères-Noël sont étourdis !!!

Carnaval
à la bibliothèque

23 enfants de la Maternelle à la Primaire sont venus faire «carnaval» à la bibliothèque sous l'œil attendri de personnes du béguinage accompagnées de Nathalie.

Christine et Marie-Jo ont lu une belle histoire à ce petit monde de princesses, Mariées, Spiderman, Pirates, Danseuses de flamenco et clowns.

Après avoir été bien attentifs, tous les présents ont dansé sur des airs rythmés alors qu'une délicieuse odeur de crêpes confectionnées par Marie et Nadine, leur chatouillait le nez.

Le goûter a été bien apprécié par tous et tout a été dévoré !!!

Colis
Rose des Vents

Les résidents et le personnel de la Rose des Vents ont réservé un accueil très sympathique et chaleureux aux Elus et aux membres du CCAS, venus distribuer les friandises de Noël.

Colis
des aînés

A l'approche de Noël, les élus et les membres du CCAS ont apporté aux ainés le traditionnel colis de fin d'année, un rendez-vous sous le signe de la convivialité. Echanges et partages sont des moments appréciés de tous.

Assemblée générale
de M'Danser

Le lundi 30 avril, M'Danser Auberchicourt-Féchain a tenu son assemblée générale Salle Ernest Cavro à Féchain.

Ce fut l'occasion, pour la présidente Madame Mariannick Jaspart, de présenter le bilan de l'année 2017 pour cette association qui a seulement été créé en 2010 à Auberchicourt et qui s'est agrandie à Féchain en 2014 avec 1 cours pour ensuite passer à 4 cours en 2017.

L'association compte aujourd'hui 190 adhérents répartis entre les deux municipalités.

Les danseuses et danseurs de M'DANSER donneront une représentation le samedi 26 mai 2018 à 15 heures à la Salle des fêtes Henri Raout de Féchain, à l'occasion de la fête des mères.

Le 22 septembre 2018 à 18 heures vous pourrez venir les applaudir au Théâtre de Somain pour leur gala annuel, puis le 13 octobre 2018 pour la commémoration de la libération de Féchain qui a eu lieu le 18 octobre 1918 et à Auberchicourt le 11 novembre 2018.

Les enfants qui souhaitent pratiquer la danse peuvent dès à présent contacter les responsables. Nous prenons à Féchain les enfants à partir de « CP » jusqu'au collège.

Pour les moins de 6 ans les cours ont lieu à Auberchicourt.

Assemblée générale
du badminton

Après la démission de Patrick DUPIRE, Gaëtan FOVEAU a été élu nouveau président du Badminton Club. 18 ans après sa première inscription, il poursuit, avec sa nouvelle équipe, le travail réalisé par l'ancien bureau pour développer et faire vivre le club.

Cette année, des t-shirts et des sweats à l'effigie du club ont été réalisés. Cela nous permettra de réprésenter notre association et notre village dans nos tournois amicaux extérieurs.

Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis, à partir de 18 h. Inscription : 25 € pour une saison, volants fournis. Plus de renseignements par mail : gaetanfoveau@gmail.com.

Les Infos
de «Pêche et Loisirs»

Le 15 décembre dernier, la Société «Pêche et Loisirs» a effectué son rempoissonnement à «l'Etang Clos». Il a été déversé 100kg de Tanches 3 étés, 74kg de Tanches «reproducteurs», 300kg de Gardons 3 étés et 100kg de Gardons «reproducteurs».

Le 14 avril, pour l'ouverture de la pêche, un concours a été organisé avec 43 participants qui ont profité de cette journée.

En moyenne, plus de 4 kg de poissons par concurrent ont été pêchés et remis à l'eau après les résultats.

Une bonne année de pêche s'annonce.

22ème Cross de la Sensée
le 26 novembre

Avec plus de six cents participants, le cross de Féchain a réaffirmé sa notoriété. Pour la troisième année consécutive, Alexandre Schmitt s'est imposé facilement dans l'épreuve reine du 7 km. Pour sa part, Marion Candelier a éliminé la concurrence chez les féminines.

Deux degrés au thermomètre, un terrain ensoleillé moyennement gras sillonné par un circuit technique formé de nombreuses relances et de quelques grimpettes. Voilà le cadre dans lequel ont évolué plus de six cents athlètes répartis sur les six courses de cette 22ème édition du cross de la Sensée.

Une manifestation organisée par le Féchain Athlétique-club et la municipalité, qui confirme ses lettres de noblesses puisque, outre son label régional, elle compte dans le challenge du Chti Tour du Comité du Nord d'Athlétisme.

Deux degrés au thermomètre, un terrain ensoleillé moyennement gras sillonné par un circuit technique formé de nombreuses relances et de quelques grimpettes. Voilà le cadre dans lequel ont évolué plus de six cents athlètes répartis sur les six courses de la 22ème édition du cross de la Sensée.

Une manifestation organisée par le Féchain Athlétique-club et la municipalité, qui confirme ses lettres de noblesses puisque, outre son label régional, elle compte dans le challenge du Chti Tour du Comité du Nord d'Athlétisme.

Résultats :

• 7 km :

1. Alexandre Schmitt 22'55" ; 2. Jérôme Gossart 24' ; 3. Loïc Quinet 24' 15" ; 4. Fabien Delezenne 24' 18 ; 5. Louison Santerre 24' 24".

• 4,2 km :

1. Jean Dhaenens 15' 57", 2. Adrien Lanciaux 16'01 ; 3. Mohamed Mekidiche 16' 01 " ; 4. Pierre Ludwiczak 15' 05" 5. Anthony Gautrand 16' 05"

• Féminines :

1. Marion Candelier 17' 19" ; 2. Belinda Poulain 17' 27" ; 3. Flora Vanbelle 17' 40" ; 4. Cécile Dame 17' 48" ; 5 Marie-Laure Majchrzak 17' 59".

23ème édition, le dimanche 25 novembre 2018,
avec le retour de la marche nordique

Noël
au Judo-Club

Le 21 décembre dernier a eu lieu le traditionnel goûter de Noël pour les jeunes judokas.
En présence d'une centaine de parents et enfants ainsi que des représentants de la commune.
Un invité particulier, le Père Noël est passé rendre une petite visite aux enfants et leur a remis un sachet de friandises.
La Présidente Sylvie Da Silva a remercié les bénévoles du club qui ont permis à la réalisation de cet après-midi et qui sont très importants pour la bonne marche de l'association.

AG des Décorés du Travail
de Féchain et des Environs

C'est en présence de Monsieur le Maire que s'est déroulée l'assemblée générale des décorés du Travail.
Au cours de celle-ci, Henri DEBONNET, vice-président, a reçu la Médaille Grand Or et Robert MORET la médaille d'or pour services rendus.
Après la traditionnelle remise des timbres, un colis fut remis à tous les adhérents âgés de plus de 70 ans présents.

L'assemblée générale
de la Villanelle

L'Assemblée générale de la chorale La Villanelle a eu lieu le vendredi 16 février 2018.
De nombreux choristes avaient répondu à notre invitation ainsi que les membres du conseil municipal.
Monsieur HOUBRON, député du Nord et sa suppléante nous ont fait l'honneur de leurs présences.
Les rapports, tant moral que financier, ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Diverses questions ont par ailleurs été soulevées. Certaines ont trouvé des solutions immédiates, d'autres sont à l'étude. Un pot de l'amitié fort sympathique a clôturé le tout.
Il ne fait pas de doute que notre belle chorale, dirigée par Monsieur Joël DOISE, présidée par Madame Nathalie BECU et forte de ses 86 choristes a encore de beaux jours devant elle.
Nous vous invitons, selon vos disponibilités, à venir l'écouter et l'encourager. Vous trouverez le planning de nos concerts sur notre site www.lavillanelle.com et sur Facebook : La Villanelle de Féchain.

La secrétaire de La Villanelle

Les Marcheux
en fête...

L'artiste Jovanny

Pour fêter le 20ème anniversaire de l'association des "Marcheux de la Sensée", de nombreux adhérents s'étaient réunis à la salle des fêtes pour un repas convivial suivi d'un spectacle dont la vedette était Jovany.

Rendez-vous était donné le 28 Janvier pour l'assemblée générale où les personnes présentes ont pu prendre connaissance des sorties proposées pour 2018.

Pour le 1er semestre 19 marches, une journée "Sac à dos" au Mont des Cats et le 2 Juin voyage à Epernay la "capitale" du champagne.

Suite à cette assemblée, 6 nouveaux adhérents sont venus rejoindre l'association.

Repas du 20ème anniversaire

Pour les renseignements :
Liliane PLANTIN 06.20.43.52.35 - Site internet : lesmarcheux.fr

4ème Rassemblement
Auto - Rétro

Du 15 au 17 Juin 2018

FÉCHAIN

Stade Flamenbaum (stade du Haut)

EXPO VEHICULES ANCIENS à MULTI-MODELISME

Ouverture du site Vendredi 15 Juin à 17h00 et pot d'accueil

Samedi 16 Juin

Rallye touristique de 80 Kms, prévoir votre glacière ou possibilité de se restaurer
à LA PERGOLA à Brunémont : 1 repas + 1 boisson 10€uros
Plaque Rallye 10€uros avec entrée au salon du modélisme
Repas le soir avec animation thème des années 80
Jambalaya + Dessert 15 €uros sur réservation (apéritif offert)

Dimanche 17 Juin

Petit déjeuner offert aux campeurs
Exposition de voitures anciennes - concours d'élégance
Bourse de pièces détachées
Pendant tout le week-end salon multi-modélisme - Château gonflable
Buvette et restauration sur place

Réservation avant le 7 Juin : document à télécharger sur
http://2cv-club-de-la-sensee.e-monsite.com

Renseignements : 06.83.18.15.31 - 06.32.39.91.77

Pour nos amis Belges notre N° IB AN - FR68 2004 1010 0522 7493 0V02 607

La 22ème assemblée générale
du Féchain Athlétique Club

Le Féchain Athlétique-club (FAC) affiche une forme olympique dans le paysage sportif local et régional.

Vendredi 16 mars, le FAC a tenu sa 22ème assemblée. Créé en 1995, le club, section du Douai-Sin Athlétisme, regroupe cent trente athlètes âgés de 6 à 66 ans dont un tiers de vétérans et une bonne partie de féminines.

L'assistance nombreuse a pu apprécier les rapports d'activité, financier et le bilan du 22ème cross retracés par un diaporama interactif et sonore.

Depuis avril, un nouvel entraineur marche nordique a fait son apparition : Michel Riquoir, il vient seconder Philippe Carlier. Le groupe devrait de nouveau s'étoffer.

La secrétaire Patricia Carré et son mari Olivier ont organisé brillamment, le 17 décembre, une sortie à Aix la Chapelle. Le marché de Noël sous la neige fut très apprécié des 50 participants ravis.

Les premiers résultats sportifs de l'année sont prometteurs :

- Wendie Dupire et Léo-Gali Duprat ont remporté le titre de championne et vice-champion du Nord de Cross FFA, en janvier, à Cambrai.
- Sébastien Bertrand s'offre le titre régional aux 3000 m indoor masters, à Liévin.
- Paul Lefebvre remporte une médaille aux départementaux en salle, au triathlon, à Lille, salle Jean Bouin.
- Emmanuel Fortin se qualifie pour les championnats de France de Cross.
- Camille Tétar gagne le 5 km de Caudry chez les cadettes.
- L'équipe féminine Minime se qualifie pour les Interrégionaux de Cross FFA (Romane Duprat, Eloïse Dellemotte, Marie Hembert, Agathe Anceaux).

Chaque jeune présent a été récompensé par un lot ainsi que tous les athlètes classés.

AG des Donneurs de Sang
de Féchain et des Environs

Le 24 mars, s'est tenu l'assemblée générale des Donneurs de Sang de Féchain et des Environs sous la présidence de Mme Foveau Colette.

La Présidente remercia tout d'abord les personnalités présentes ; Mrs. C. Beauchamp Conseiller Départemental, JL Hallé Vice-Président de la CAD, H. Gamez Maire de Fressies, Alain Wallart Maire de Féchain accompagné de quelques membres du conseil municipal, ainsi que quelques membres de l'amicale de Monchecourt.

M. Dimitri Houbron Député de la circonscription, s'étant excusé, retenu par une autre manifestation.

Mme Foveau retraça l'activité de l'année 2017 ; 4 collectes de sang, 220 dons collectés dont 9 nouveaux donneurs mais constate une légère baisse par rapport à 2016 (225 dons).

Elle regrette le manque de régularité de certains donneurs habituels et le manque d'engagement de la part des jeunes… Il faut savoir qu'il faut 10000 dons par jour pour assurer les besoins en produits sanguins dans les hôpitaux.

Il est donc nécessaire que les jeunes se mobilisent.

Elle rappelle que pour donner son sang il faut : être en bonne santé, peser au minimum 50kg, avoir entre 18 et 70 ans. Une femme peut donner son sang am maximum 4 fois par an et 6 pour un homme.

Après la présentation du bilan financier par Philippe Bocquet, il a été procédé à la remise des diplômes :

3 et 5 dons : Sellier Fernande, Guidez Quentin, Haced Margaux, Bauvin Emilie, Wallet Estelle.

10 dons : Richard Thelesphore, Haccart Cécile, Halys Michel, Prouvez Nadège, Tack Kévin, Delporte Magali, Lecutiez Audrey, Renaudin Fabrice, Martinache Christophe.

25 dons : Joosten Michel, Ansart Gyslaine, Carpentier Franck.

45 et 75 dons : Fiers Dorothée et Villain Jean-Luc.

L'assemblée se termina par le traditionnel pot de l'amitié.

Bulletin
Municipal

Notre bulletin municipal est ouvert **à toutes les associations féchinoises.**
N'hésitez pas à fournir vos articles (sous format Word) et photos numériques (sous format JPEG) au fur et à mesure des évènements à :
Jacques-Philippe BERNARD, Adjoint à la Communication
Adresse mail : mairiedefechain@nordnet.fr
Toutefois, après lecture des articles et le visionnage des photos, la Commission Communication se réserve la possibilité de donner une suite favorable ou pas.
Aucune relance n'est faite afin de quémander des articles ou photos…

Le Fech' 'Bike Tour
du 22 avril 2018

C'est sous un soleil estival que s'est déroulée cette journée consacrée au sport.

Avec des parcours sécurisés et agréables, ce sont 358 participants dont 84 marcheurs qui ont emprunté les différents parcours.

Ainsi le Comité du VTT Club de Féchain et tous ses bénévoles sont récompensés de leur investissement.

Après les efforts, il y a eu les récompenses :

Le VTT, offert par les propriétaires du Café Le Chantilly a été gagné par M. FOULON Armel de Oisy-le-Verger.

Le 1er club en nombre de participants est Blécourt, puis Sevel Nord et Estrun.

Le plus jeune Vététiste est M. COQUELLE Axel.

Pour la marche, le club le plus représenté est celui des Marcheux de Féchain, puis celui d'Estrun.

Le lot offert par les Ets Lannoy d'Aubigny-au-Bac (un Kit Marche Nordique) a été gagné par Mme LAISNE Geneviève.

M. Wallart, maire de la commune a remercié : les organisateurs, les bénévoles ainsi que tous les participants et s'est dit fier d'avoir une telle manifestation à Féchain.

Christophe Platel

Exploits
sportifs !

2 représentants du FAC ont brillé, le 22 avril, à l'ultra Trail des Monts de Flandres, sur le 80 km, à Bailleul. Cette épreuve a rassemblé 3000 participants sur les 3 courses proposées.

Guillaume Mollet accompagné de son compère Platel Christophe, ont pris le départ dès 6h00 sur un parcours avec 1390 m de dénivellé, les connaisseurs apprécieront. Guillaume et Christophe ont fini respectivement 28ème (en 7h52'10) et 73ème (en 8h41'20) sur 754 ; un véritable exploit pour ses deux adeptes de trail et longues distances. Ils ont porté fièrement les couleurs de leur club et de Féchain, toutes nos félicitations.

Guillaume Mollet

La Saint-Nicolas

Décembre 2017

Le samedi 2 décembre 2017, l'Amicale du Personnel Communal a organisé son après-midi récréative annuelle.
Du balcon de la Mairie, St Nicolas, accompagné de notre Maire Alain WALLART, est apparu aux enfants venus nombreux.
Après le fameux « lancé » de bonbons, St Nicolas a emmené les enfants jusqu'à la salle des fêtes ou ils ont pu apprécier le spectacle vivant « Grabuge »
(Spectacle financé par la commune)
Pour clôturer cet après-midi, un gouter a été offert à tous les enfants.
Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !

Vide grenier 2018

Comme l'année précédente, la municipalité organise le dimanche 19 août son «vide-grenier».

A cette occasion, l'Amicale du Personnel Communal tiendra un stand de « petite restauration » où vous pourrez trouver les recettes traditionnelles de la soupe et de la tarte à l'oignon

Nous vous attendons nombreux !

PREMIÈRE SORTIE DU

Samedi 14 avril à 11 heures un nouveau drapeau «OPEX» (Opérations Extérieures) et «Soldat de France» a été inauguré et béni au monument aux morts par l'Abbé Robert MEIGNOTTE accompagné de deux enfants de chœur.

Il a été remis par M. Jean-César CARLIER (Opex) parrain et Mme PRUVOST (épouse d'un Soldat de France et Porte-Drapeau, marraine) à Mme LANGLET Marie-Henriette, fille de prisonnier en Allemagne.

Ce drapeau a été financé grâce à la générosité du regretté Patrick MASCLET (Sénateur), M. BEAUCHAMP, Mme LUCAS (Conseillers Départementaux), M. Dimitri HOUBRON (Député de notre circonscription), des adhérents de l'UNC Féchain, ainsi que quelques sympathisants.

Cette cérémonie a été honorée par la présence de 36 Porte-Drapeaux des environs accompagnés de M. BLANQUART et de M. HUMEZ, Personnalités du monde des combattants.

M. WALLART, Maire de Féchain, ses Adjoints, Michel LOCQUET Président de la section locale, étaient entourés de M. HOUBRON, Mme LUCAS, M. BEAUCHAMP, et des anciens combattants de la section Féchinoise, des environs et de leurs épouses.

Grâce à ce drapeau, le devoir de mémoire se perpétuera.

NOUVEAU DRAPEAU

Visite du Père Noël
à l'école maternelle

Le Père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école maternelle le vendredi 22 Décembre 2017. Ses rennes l'ont déposé sur le toit de l'école.

Chaque enfant a reçu un livre, une brioche et des chocolats (offerts par la municipalité).

Pour remercier le Père Noël, les enfants lui ont chanté leurs chansons. Tout s'est terminé par un délicieux goûter chocolaté.

Chasse à l'œuf
2018

Comme les années précédentes, le samedi 31 mars, plus de quatre-vingt enfants ont répondu présent à l'invitation de l'Amicale du Personnel Communal pour la traditionnelle «chasse à l'œuf» qui s'est déroulée sur le terrain d'aventure de l'école maternelle Irma Sablon.

Nouveauté en 2018 :

- 2 parcours distincts pour les maternels et les primaires,
- 2 œufs «bonus» à trouver dans chaque parcours

Zumba et la bourse
aux vêtements

Les parents d'élèves de l'école maternelle Irma Sablon ont organisé deux évènements le week-end de Pâques : La soirée Zumba le vendredi soir et la bourse aux vêtements et aux jouets le samedi.

Ces actions ont permis de faire un bénéfice d'environ 500 euros pour les élèves de l'école. Une journée récréative sera offerte aux enfants avec ce budget.

Merci beaucoup aux parents d'élèves pour leur investissement.

A vos agendas

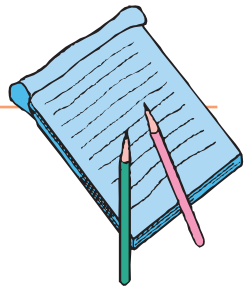

25 Mai 2018
15 heures - Salle des Fêtes - Fête des mères avec la participation de M'DANSER

16 Juin 2018
Fête de l'école Maternelle Irma Sablon

23 Juin 2018
A partir de 19 heures - Salle des Fêtes
Concert de L'Harmonie Fressain Féchain
Concert de la Chorale La Villanelle

30 Juin 2018
11 heures - Salle des Fêtes - Distribution des Prix aux enfants de l'école Albert Camus

13 Juillet 2018
23 heures - Terrain de Football Jules Ferry - Feu d'Artifice musical

14 Juillet 2018
12 heures - Monument aux Morts - Commémoration de la prise de la Bastille et dépôt de gerbe

19 Août 2018
08 heures - Vide Grenier (sous réserve d'accord préfectoral)
Rue du 8 mai 45, des primevères, des jacinthes, des jonquilles

20 Août 2018
Courses Cyclistes (sous réserve d'accord préfectoral)

13 Octobre 2018
Commémoration du Centenaire de la libération de Féchain.

14 Octobre 2018
Inauguration exposition du Centenaire de la libération de Féchain.

11 Novembre 2018
11 heures Messe Eglise Saint Vaast
12 heures Monument aux Morts
Commémoration du centenaire de l'Armistice et dépôt de gerbe

Accueil
de Loisirs 2018

Hiver

Pour cette période d'hiver, l'accueil de loisirs a accueilli une cinquantaine d'enfants âgés de 4 à 13 ans.

En complément des jeux et des différents travaux manuels proposés par l'équipe d'animation, les enfants ont participé à plusieurs sorties et activités :

- Atelier « cuisine moléculaire »,
- Séance « jeux » avec les résidents du béguinage de Féchain,
- Après-midi « CARNAVAL » à Féchain,
- Séance bowling à Douai,
- Journée à Dynamic Land à Valenciennes,

Printemps

Pour cette période de printemps, l'accueil de loisirs accueillera une cinquantaine d'enfants âgés de 4 à 13 ans.

En complément des jeux et des différents travaux manuels proposés par l'équipe d'animation, les enfants participeront à diverses sorties et activités :

- Sortie au parc des Cytises à Lens,
- Après-midi « Multi-activités» à Féchain,
- Séance piscine Sourcéane à Sin le noble,
- Journée à Dennlys parc à Dennebroeucq (62).

Info ALSH
Juillet 2018

Accueil de loisirs : du Lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018.
Inscriptions du lundi 14 mai au vendredi 25 mai 2018.
Renseignements complémentaires en Mairie.

Infos Mairie

Mise à Jour des listes électorales :

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales ou signaler un changement d'adresse dans la commune, seront reçues jusqu'au dernier jour ouvrable de l'année 2018 en mairie.

Face au nombre trop important de cartes électorales ou de documents électoraux retournés par les services postaux lors des élections présidentielles et législatives de 2017, le bureau des élections met en place des enquêtes pour déterminer l'adresse réelle de ces électeurs. Le code électoral autorise la commission chargée de la révision des listes électorales à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale *(le domicile étant considéré comme fictif)*.

Par conséquent, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse en mairie pour ne pas risquer d'être radié(e) des listes.

Si vous avez quitté la commune, il faut solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune. (L'inscription n'est pas automatique).

Vous avez la possibilité de demander votre inscription ou de signaler votre changement d'adresse sur : www.service-public.fr.

Pour les inscriptions en mairie : se munir de votre livret de famille, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Gaz, téléphone…).

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts au public du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

En Juillet et Août, la mairie est fermée le mercredi toute la journée

Un problème avec vos poubelles

Un problème avec le couvercle ou avec les roulettes de votre poubelle ordures ménagères ou tri sélectif.

Appelez le 0800 802 157

Le numéro d'appel étant un numéro vert, l'appel est gratuit

Prochain ramassage des encombrants : Vendredi 31 août 2018

Festivités du 13 juillet

Pour des raisons de sécurité et suite aux graves incidents ayant eu lieu à la salle Henri Raout le 13 juillet 2017, il a été décidé d'annuler le bal populaire 2018.

C'est une sage décision.

Néanmoins, le traditionnel feu d'artifice sera tiré ce 13 juillet à 23h sur le stade du bas.

S'accorder une pause
pour mieux vivre, mieux avancer

Aurélie Zaplana, sophrologue et praticienne de Relaxation Non Verbale, vous accueille au sein de son cabinet situé dans la structure de santé pluridisciplinaire, 5 rue Volckcrick à Féchain, depuis le mois de septembre 2017.

Au-delà de la détente qu'elle procure, la sophrologie est une méthode naturelle qui permet à chacun le souhaitant, de ne plus subir les désagréments du quotidien mais de mieux les gérer. La personne redevient ainsi, actrice de son bien-être. Pour arriver à cette fin, elle emploie différentes techniques inspirées du yoga, de l'hypnose, de la méditation et de différentes méthodes de relaxations orientales et occidentales (mouvements corporels simples et délicats, respiration, évocations positives).

Gérer le stress, les angoisses, les émotions, de la douleur, des acouphènes, Burn out, sommeil, se ressourcer, se détendre,… Aurélie s'adapte à chaque demande et vous accompagne dans votre cheminement, à votre rythme. Outre les bénéfices apportés après chaque séance, vous ressortirez munis d'outils pour assurer votre autonomie bien-être.

Le public visé : enfants, adolescents, adultes.

Vous pouvez la retrouver sur son site : sophrologue-nord.fr
ou sur sa page facebook : Aurélie Zaplana Sophrologue ou encore, la contacter au 06.26.25.14.98.

Panne
d'électricité

Le 13 novembre dernier, la commune a été privée d'électricité.

Cette coupure a été occasionnée par un accident ; un camion, en bennant, a touché les lignes moyennes tensions, ce qui a occasionné une coupure générale sur toute la commune.

Dans l'attente des services de secours d'EDF, personne ne pouvait approcher du camion, le chauffeur étant dans l'obligation de rester dans sa cabine afin d'éviter un arc électrique.

Le courant fut rétabli en milieu d'après-midi et le chauffeur en est sorti indemne.

Incivilités

Lors du ramassage des encombrants, vous avez sans doute remarqué le passage de nombreux véhicules qui sont à la recherche des métaux.

Nous ne cherchons pas à accuser qui que ce soit, mais nous avons remarqué que ça concordait avec nos déboires.

Le dernier en date, la disparition des plaques des égouts face au cimetière communal. Bien sûr cela à un coût, mais c'est surtout très dangereux pour le piéton!!!

Soyez donc vigilants à ce qui se passe autour de vous et signalez-le.

Transfert
de la compétence incendie

Lors du Conseil Municipal du 10 octobre 2017, vos élus ont pris la sage décision de transférer la compétence « DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE » au SIDEN-SIAN dans la mesure où, la législation ayant considérablement évolué, le coût de l'exercice de cette compétence risquait de devenir inflationniste pour notre collectivité.

Ce transfert coûte à la commune 5 euros par an et par habitant.

Nous aurions pu fiscaliser cette contribution et faire payer aux Féchinois ces 5 euros (colonne supplémentaire sur vos avis d'impôts locaux).

Le Conseil Municipal ne l'a pas souhaité et prendra sur son budget les 9085 euros représentant le transfert de la compétence (réunion de Conseil du 27 février 2018).

Il fallait que ce soit dit.

Alain WALLART
Maire de FECHAIN

Le raccordement
au réseau public d'assainissement

Votre logement n'est pas ou est mal raccordé au réseau public d'assainissement ?

La CAD a mis en place des aides techniques et financières pour déterminer si votre logement est conforme ou non et vous accompagner pour la réalisation des travaux.

L'objectif de cette démarche est d'augmenter la collecte des eaux usées sur le territoire et supprimer la pollution des nappes souterraines par les eaux usées domestiques.

Concrètement, voici le déroulement de la procédure :

1. Etablissement d'un diagnostic assainissement afin de contrôler la présence d'une fosse ou d'un puits de perte, l'état des puisards, le sens d'écoulement des effluents, etc. Ce diagnostic est pris en charge par la CAD et effectué par SUEZ Eau France (Contact : Cindy Minot au 03/27/93/01/51).
2. A l'issue de ce contrôle, vous recevez un constat qui vous permettra d'apprécier la teneur et le coût des travaux : ceux-ci pourront être réalisés par vous-même ou par l'entreprise de votre choix.
3. Pour monter le dossier de demande de subvention, vous devez tout simplement vous présenter au service assainissement de la CAD muni de votre devis d'entreprises (3devis comparatifs sont conseillés) ou d'un devis estimatif des matériaux qui seront utilisés si les travaux sont réalisés par vous-mêmes. Votre dossier pourra alors être validé. Il vous sera indiqué les aides disponibles selon votre situation.

Les aides sont forfaitaires et délivrées sans conditions de ressources. Cette enveloppe est comprise entre 700€ et 1920€ selon les travaux. D'autres dispositions, prises par la CAD, permettent de compléter cette subvention selon, cette fois, vos conditions de ressources.

A tout moment et pour toutes précisions, la CAD vous accompagne. N'hésitez pas à nous contacter soit par courriel (nrattiouaisis-agglo.com soit par téléphone au 03.27.94.40.37 et demandez Madame Nathalie RATTI ou venez à notre rencontre à l'Hôtel Communautaire situé 746 rue Jean Perrin ZI Douai Dorignies à Douai **(prendre rendez-vous préalablement ceci afin de vous assurer un meilleur accueil).**

Enfin, il vous est également rappelé que le raccordement est obligatoire. En cas de vente de votre logement, un diagnostic devra être réalisé par la CAD via son délégataire SUEZ eau France afin que le futur acquéreur soit informé des non- conformités existantes.

Aussi profitez des aides avantageuses qui sont disponibles jusqu'au 31/12/2018 pour mettre aux normes vos installations.

Soyez Branché, raccordez-vous !

Accès à Internet, ordinateur, tablette, imprimante et scanner sont à votre disposition gratuitement pour réaliser vos démarches auprès des organismes publics, avec l'appui d'un chargé de clientèle si besoin.

En 2018 à La Poste, sont désormais réunis, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, la CARSAT, la Direction des Finances Publiques et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

Vous disposez d'un espace d'accueil en libre-service avec des outils numériques et d'une connexion Internet pour accéder aux services en ligne des organismes publics.

Vous serez accompagné si besoin dans vos démarches en ligne, mais aussi dans la compréhension des documents, la constitution de dossiers simples et la création de comptes.

LA POSTE
4 RUE LOUIS CHANTREAU
59247 FÉCHAIN

HORAIRES D'OUVERTURE :
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- **Mardi** de 9h à 12h et de 14h à **16h**
- Samedi de 9h à 12h

Pour faciliter vos démarches, pensez à vous munir de tous les documents indispensables.

ASSURANCE MALADIE (CPAM - ameli.fr)
- Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel (compte ameli)
- Ma carte d'identité en cours de validité

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)
- Particulier ou exploitant : numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Entreprise : numéro SIRET (14 chiffres)
- Une adresse e-mail valide ou un numéro de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mon mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1re connexion)

PÔLE EMPLOI
- Mon numéro d'identifiant Pôle emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)
- Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

FINANCES PUBLIQUES / IMPÔTS (DGFIP)
- Mon numéro fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon numéro d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)
- Mon identifiant ANTS
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

Nouveau dans votre espace !
Accédez aux services en ligne de
la Direction des Finances Publiques / télédéclaration d'impôts
l'Agence Nationale des Titres Sécurisés / demande en ligne de CNI, Passeport, Permis de conduire, Carte grise...

Association des Parents d'Elèves
de l'école primaire Albert Camus

Noël 2017

En décembre 2017, les élèves de l'école Albert Camus, sollicités par les membres de l'APE, ont confectionné des objets sur le thème de noël pour le marché traditionnel organisé le mardi 19 décembre.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

Distribution des prix école primaire JUIN 2018

Comme chaque année, la municipalité, en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves, organise la traditionnelle Distribution des prix.

Celle-ci aura lieu le samedi 30 juin 2018, à la salle des fêtes.

La distribution des prix sera prolongée par un repas, proposé par l'APE suivi d'un spectacle dansant préparé par les enfants (en partenariat avec l'équipe enseignante).

Nous vous attendons nombreux !

Les Cérémonies
Commémoratives

Depuis la parution du dernier «Fech'infos», plusieurs cérémonies commémoratives ont eu lieu. Elles ont toutes donné lieu à un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le 11 novembre en mémoire de l'Armistice avec des remises de décoration

Le 5 décembre, journée officielle pour la fin de la «guerre d'Algérie»

Le 29 Avril, Journée commémorative en souvenir des victimes et des héros de la déportation.

3 enfants ont lu un texte
qu'ils ont personnelllement préparé.
Ils ont été récompensés.

Les mariages
depuis le dernier Féch'infos

21 avril 2018
Mariage de ARNAUD Guerric
et DUPAS Sylvie

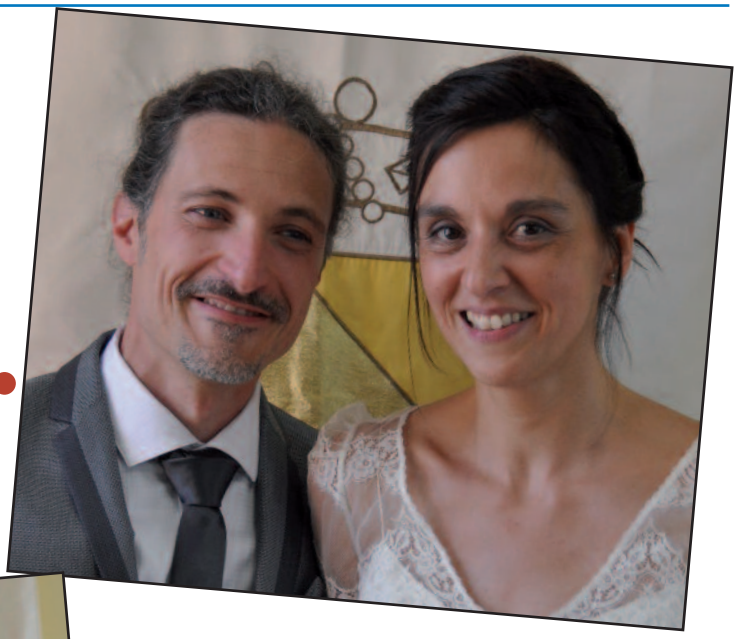

28 avril 2018
Mariage de LEFEBVRE Maxime
et CHARLET Claire

La banque
alimentaire

Merci encore à tous ceux qui, par leur générosité, ont permis à l'équipe dynamique du CCAS de remplir 6 caddys de produits alimentaires.

Un peu moins que les années précédentes mais quand même contents du résultat.

Merci également à M. et Mme HOCHART de nous recevoir dans leur magasin CARREFOUR CONTACT.

Permanences
en Mairie

- **M. le Maire :**
  Tous les lundis de 10h à 12h (sauf juillet-août) et sur rendez-vous

- **Adjoint aux sports et aux écoles (M. Sylvain CHARLET)**
  Tous les vendredis de 17h45 à 19h.

- **Urbanisme, Développement durable et Etang Clos (M. Francis POULAIN)**
  Tous les vendredis de 18h à 19h

- **Fêtes et Cérémonies (Mme Anne-Marie DUPAS)**
  Sur rendez-vous

- **Travaux et Communication (M. Jacques BERNARD)**
  Sur rendez-vous

- **Affaires Sociales (Mme Mariannick JASPART)**
  Sur rendez-vous

- **Charles BEAUCHAMP et/ou Maryline LUCAS (Conseillers Départementaux)**
  Le 1er Mercredi tous les deux mois de 18h à 19h.

  Prochaines permanences :
- **Référent RSA Mme ROGER - Sira Arleux**
  Sur Rendez-vous au 03.27.89.51.74

- **Assistante Sociale**
  Prendre Rendez-vous à la circonscription de Guesnain : 03.59.73.19.30

Permanences
dominicales

Pharmacie de garde

Le service au public de «Servi Gardes C»
permet la diffusion des informations relatives à l'organisation des gardes en PHARMACIE.

Par téléphone : 0 825 74 20 30 (0.15€ le minute)
Par internet : (gratuit) : www.servigardes.fr

Médecins
de garde

Médi'Ligne59

03 20 33 20 33
Pour le soir, les week-ends et les jours fériés

Le téléthon

Le dimanche 10 décembre 2017, dans le cadre du Téléthon, la chorale «La Villanelle» de FECHAIN dirigée par Monsieur Joël DOISE, recevait la chorale « 3 p'tites notes » de Bailleul Sire Berthoult et le club de Danse M'danser de FECHAIN pour animer un agréable après-midi musical et dansant.

La salle des fêtes, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité était comble et les spectateurs sont repartis la tête pleine de danse et de musique et, pour ceux qui le souhaitaient, les mains chargées de friandises et de gâteaux, confectionnés et vendus par les choristes ou leurs proches.

Ce concert a rapporté 1437 € intégralement reversés au Téléthon.

Merci à tous les acteurs de cette journée.

Rendez-vous Hip Hop
et cultures urbaines

Samedi 21 Octobre 2017 à Féchain
et Dimanche 22 à Pecquencourt

Y étiez-vous ?!

Samedi 21 et Dimanche 22 Octobre, Féchain et Pecquencourt ont accueilli un évènement de taille : l'unique rencontre internationale de danse Hip Hop totalement gratuite !

Les meilleurs danseurs hip hop de la planète se sont relayés pour 4h de haute voltige, sous le regard d'une salle comble et médusée par leurs performances.

Un week-end où la culture prend des airs de mauvais garçon en baggy ? Oh que non !

Par cette compétition de danse, les spectateurs (venus de tous horizons) ont pu découvrir toute une culture où le fairplay est une règle d'or, où les baskets sont choisis pour chauffer la piste, et où la musique appelle une chorégraphie millimétrée et impressionnante.

Un grand merci à la commune de Féchain, à la commune de Pecquencourt, à la Compagnie Niya, au Cœur d'Ostrevent, à la DILCRAH, au Département du Nord et à la Caf du Nord qui nous ont permis de proposer ce spectacle décoiffant !

Le jardin bien être

ruelle des processions

Jardiner pour se sentir bien dans sa peau…

Le centre socioculturel «L'Ostrevent et la Sensée » s'inscrit depuis plusieurs années dans une action d'insertion sociale et professionnelle cofinancée par le Département du Nord et l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France autour d'un projet collectif « La culture d'un jardin potager».

En partenariat avec l'AISM (Association Intermédiaire de Services Multiples) d'Écourt-Saint-Quentin, un groupe de 11 personnes, toutes allocataires du RSA ont le plaisir de se retrouver chaque jeudi depuis le mois d'avril pendant 2h00 pour échanger, cultiver différents légumes, fruits et fleurs, sur un terrain mis à disposition par la commune de Féchain.

La culture du jardin potager est un prétexte à la mobilisation du public et à différents temps d'échanges et de sensibilisation autour de thèmes principaux comme la santé (bilan de santé, conseils diététiques, réunion d'information…), l'insertion professionnelle (rédaction de CV, initiation informatique, découverte de structures de formation…) et surtout « sortir de chez soi » pour passer un moment convivial.

Les jardiniers « amateurs » pourront ainsi reproduire ou entretenir leur propre potager et transmettre leur savoir et l'expérience qu'ils auront acquis sur ce semestre.

Les différents légumes récoltés sont partagés entre les participants, ce qui permet de longues discussions sur des recettes culinaires…

Une belle action pour prendre soin de sa santé, de son moral et qui favorise l'insertion sociale !

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION D'ARLEUX
SIRA
L'Ostrevent & la Sensée
Un territoire à vivre

Contact presse
SIRA - 34, rue du Bias 59151 ARLEUX
Caroline LEFEBVRE
Tél. 03 27 89 88 37 - Fax. 03 27 89 32 81
sira.communication@orange.fr

Assemblée générale de l'UNC
secion 287 du vendredi 16 mars 2018

C'est en présence de M le Député Dimitri HOUBRON, de Jean Luc HALLE, maire d'Hamel et vice-président de la CAD, de Alain WALLART, maire de FECHAIN et vice-président du SIRA, de Jean-Pierre HUMEZ, administrateur à l'UNC/ NORD, de M l'Abbé Robert MEIGNOTTE, ainsi que les adjoints Jacques Philippe BERNARD, Anne-Marie DUPAS et Mariannick JASPART que les anciens combattants, réunis à la salle des Associations le 16 mars 2018, ont présenté leur bilan d'activité pour l'année écoulée.

Le Président Michel Locquet a énuméré les dates importantes dont le week-end des 13,14 et 15 octobre 2018 qui célébrera le centenaire de la libération de FECHAIN par l'armée canadienne.

Pour cet événement important, l'association et la Commune ont obtenu le label Mission Centenaire.

Le président souligne que l'effectif de l'association est actuellement de 67 Membres, avec en 2017 une progression des adhérents, dont deux de moins de 30 ans.

C'est Monsieur Eugène CHANTREAU, trésorier, qui a présenté le bilan équilibré de la trésorerie.

Pas de prévision de sorties exceptionnelles en 2018 dans la mesure où le calendrier est chargé jusqu'au 11 Novembre 2018. Le président précise que la cérémonie de bénédiction du nouveau drapeau se fera le 14 Avril 2018.

L'assemblée générale se clôture par la remise des Insignes UNC et UNC – JEUNES aux derniers arrivants et par le verre de l'amitié.

Présentation de la semaine
de l'Alimentation durable

Du 26 mai au 3 juin 2018, c'est la Semaine de l'Alimentation durable sur le Douaisis !

Pour lancer les événements, Pépée le Mat', animatrice culinaire pour France Bleu Nord, animera un atelier de cuisine sur la place du marché St Amé, à Douai, le samedi 26 mai de 10h à 13h. Puis, vous retrouverez au programme de la semaine : des menus durables chez les restaurateurs, des ateliers autour du miel, des produits locaux, du gaspillage alimentaire et de la nutrition, des visites guidées sur l'alimentation dans l'histoire et l'alimentation dans nos quartiers, des conférences sur le jardinage au naturel et les liens entre les perturbateurs endocriniens et la petite enfance, ou encore un spectacle d'improvisation autour de l'alimentation durable. Et pour clôturer cette semaine, l'événement « Rendez-vous en Terre Agricole » proposera le dimanche 3 juin un beau programme avec des portes ouvertes à la ferme, un marché des producteurs locaux sur la base de loisirs Loisiparc à Aubigny-au-bac et 2 randonnées gourmandes à vélo de 10km ou de 20km.

Retrouvez l'intégralité du programme de la semaine sur www.douaisis-agglo.com et la page Facebook de la CAD.

Assemblée Générale de l'Harmonie
Fressain/Féchain

L'assemblée générale est présidée par M. Didier DELILLE, président, pour soumettre à l'ordre du jour les points suivants : bilan financier, rapport d'activités 2017, programme des activités 2018 et les questions diverses.

Après lecture des différents rapports et après débats, il est procédé au vote et décidé à l'unanimité :

- L'approbation du bilan financier de l'année 2017 détaillé par M. Bernard DEJAEGHER, trésorier et vérifié par les commissaires aux comptes, Marie-Catherine DELCOURT et Alain DOUCHIN. Ce bilan 2017 s'équilibre à 18.585,54€. Bernard DEJAEGHER fait remarquer que le bilan 2017 n'est pas aussi bénéficiaire qu'il n'y paraît, des dépenses de 2017 étant différées sur 2018. Il est prévu que le solde 2018 soit à peu près équivalent au solde 2016.
- L'approbation du budget prévisionnel 2018 qui comporte notamment l'achat d'un saxo ténor d'un montant de 1700€ et pour lequel une subvention départementale de 600€ a été demandée, le montant des réparations de l'instrument utilisé actuellement s'élevant à 700€.
- L'approbation du rapport d'activités 2017 ainsi que le programme 2018 présentés par Marie-France DEJAEGHER, secrétaire. L'année 2018 sera marquée par les festivités qui seront organisées les 13 et 14 Octobre à l'occasion du centenaire de la Libération de Féchain par les troupes Canadiennes.
- Questions diverses :

• Bernard DEJAEGHER demande que tous les musiciens s'organisent, sauf cas de force majeure, pour arriver à l'heure lors des répétitions.
• Didier DELILLE, annonce la démission de Christian Boutrouille et d'Alain Plet et propose de les mettre prochainement à l'honneur en remerciement de leur grand investissement au sein de l'Harmonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close et l'assemblée invitée à partager le pot de l'amitié.

Communiqué
du Foot-Ball-Club de FECHAIN

Saison 2018/2019

Afin de rendre une dynamique au F.C. Féchain, celui-ci recrute dans toutes les catégories d'âges ; U6-U7 / U8-U9 / U10-U11 / U12-U13 / U14-U15 / U16-U18 et en catégories SENIORS.

Il recrute également des dirigeants et des bénévoles car il faut savoir, qu'avec la réorganisation de la région des Hauts de France, la direction du « District Escaut » envoie nos équipes de plus en plus loin dans le département du Nord.

Il faut aussi tenir compte du potentiel, matériel et technique qui est mis à notre disposition.

Pour tout renseignement : André Rolland, Président du club : Tel. 06.86.25.89.07

RÈGLEMENT INTERIEUR et DISPOSITIF DE SECURITÉ

DU 19 AOÛT 2018

(sous couvert de l'accord des services de la sous-préfecture)

Article 1 La commune de Féchain est autorisée à utiliser pour l'organisation du vide-grenier du 19 août 2018, le domaine public de la commune, de 8h00 à 14h00, rues Hubert Raout, 8 mai 1945, du Moulin, des Primevères, des Jacinthes, des Jonquilles.

Article 2 L'accueil des exposants débute à 6h30 (placement) jusqu'à 8h00.

Article 3 La commune de Féchain, organisatrice et responsable de cette manifestation, est chargée de répartir les emplacements dans le périmètre autorisé et de percevoir un droit de place fixé à :

- Pour les Féchinois : 5 € pour les 5 premiers mètres linéaires puis 10 € pour chaque tranche de 5 mètres supplémentaire.
- Pour les extérieurs : 10 € par tranche de 5 mètres.

Article 4 Toute vente est interdite en dehors des emplacements numérotés.

Les inscriptions ne sont prises qu'en mairie les jours précédant la manifestation.

Aucune inscription ne sera prise le jour de la manifestation.

Article 5 **L'autorisation est individuelle et délivrée exclusivement à des non-professionnels.**

Ceux-ci devront pour leur inscription fournir une copie de leur carte d'identité.

Cette autorisation n'est pas renouvelable par tacite reconduction.

La vente d'articles neufs, de contrefaçons, de produits alimentaires, d'animaux vivants et d'armes est strictement interdite, exception sera faite pour les producteurs locaux (Féchinois) dans le cadre de la vente de leur production de fruits et légumes

Article 6 L'autorisation devra être présentée à tout moment par son titulaire dans l'enceinte de la brocante à toute réquisition des services de gendarmerie ou de sécurité.

Article 7 **La vente de boissons (catégories 1 et 2 uniquement) ou restauration rapide est exclusivement réservée aux associations féchinoises après consultation du maire.**

Article 8 **Aucun véhicule ne pourra stationner sur les emplacements.**

Après déchargement les exposants devront laisser leur véhicule sur des parkings prévus à leur intention ou en dehors du site du vide grenier.

La circulation des véhicules sur le site est strictement interdite de 8h00 à 14h00, hormis les véhicules de secours ou de gendarmerie.

Article 9 Toute inscription prise et confirmée par un paiement ne pourra faire l'objet d'une annulation, donc d'aucun remboursement.

Article 10 Les places inoccupées à 8h00, mais néanmoins réservées, ne feront l'objet d'aucune revente.

Article 11 Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur la chaussée et les trottoirs à la fin de la manifestation.

Article 12 La commune n'est pas responsable des accidents, corporels ou autres, ainsi que des différends entre vendeurs et acheteurs.

Article 13 Tout exposant qui accepte de s'installer s'engage à respecter le présent règlement et à s'acquitter du droit de place correspondant à son emplacement.

Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation, sinon par les forces de l'ordre.

Article 14 Le maire et le chef de la brigade de gendarmerie d'Arleux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera affiché et publié conformément à la loi.

Petites astuces
de Patricia

BIEN PROTÉGÉES, BIEN CONSERVÉES

Placez vos pommes de terre dans des sacs en papier opaque pour éviter qu'elles ne soient en contact direct avec la lumière tout en permettant à l'humidité de s'évaporer.
Conservez-les dans un endroit frais et sec, sombre et bien aéré qui leur évitera de germer.

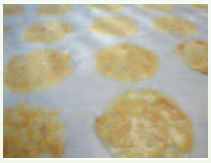

POUR UNE PETITE PAUSE AVEC DES TUILES AU MIEL ET À LA PISTACHE (POUR 6 PERSONNES OU 6 TUILES)

50gr de farine, 50gr de beurre, 50gr de miel, 50gr de sucre semoule, 40gr de pistaches émondées.
Faire fondre le beurre sur feu doux, puis ajouter le miel. Hors du feu, incorporer le sucre et la farine tamisée. Laisser reposer la pâte au réfrigérateur au moins 1 heure. Sortir la pâte du réfrigérateur. Préchauffer le four à 180°C. Concasser les pistaches et les incorporer à la pâte. Beurrer légèrement une plaque à pâtissier et la fariner. Déposer 6 cuillères de pâte bien espacées. Mettre au four 6 minutes. Laisser reposer 1 minute puis les retirer délicatement à l'aide d'une spatule et les déposer dans des petits bols pour leur donner une forme arrondie. Laisser refroidir.
Vous pouvez servir avec des boules de glace à la pistache ou une crème anglaise.

CONTRE L'ARTHROSE

D'après le site USA Trick, l'ananas est recommandé pour soulager les symptômes inflammatoires de l'arthrose.

EMPRUNTER UN CADDY SANS JETON

Introduisez la tête d'une clé (sans plastique autour) dans l'ouverture. Elle a la taille du jeton et libérera le caddy facilement.
Mais n'oubliez pas de récupérer votre clé quand vous aurez remis le caddy à son emplacement

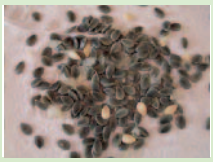

NE JETER PLUS LES GRAINES DE PASTÈQUE

Les bienfaits de celle-ci : antioxydant, diurétique naturel, riche en vitamine C et B6
1. Les infuser dans de l'eau pour obtenir un délicieux thé goût pastèque.
2. Les faires sécher ou les torréfier et les servir au moment de l'apéritif.
3. En les faisant bouillir en les écrasant ou en les faisant cuire pour recueillir leur contenu.

AUGMENTER VOTRE RÉCOLTE DE TOMATES

Tailler toutes les branches inférieures de vos plants de tomates pendant une journée chaude et avec un sol sec.
Ne couper jamais la ou les tiges principales (il peut y en avoir 1 à 3 tiges).
N'oubliez pas de laisser des feuillages sur le haut car les tomates ont besoin d'ombre.

Comité de Rédaction :
Alain Wallart - Sylvain Charlet - Anne-Marie Dupas - Jacques-Philippe Bernard
Mariannick Jaspart - Patricia Vanhaelewyn - Liliane Plantin - Alexandre Moret - Madeleine Carpentier.

Visuel Concept - Orchies - 03 20 64 88 09 - Ne pas jeter sur la voie publique.